

MALAISE DANS LE CONCEPT

Différence, identité et théorie féministe

Éléonore Lépinard

L'Harmattan | « Cahiers du Genre »

2005/2 n° 39 | pages 107 à 135

ISSN 1298-6046

ISBN 9782747593789

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-107.htm>

Pour citer cet article :

Éléonore Lépinard, « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du Genre* 2005/2 (n° 39), p. 107-135.

DOI 10.3917/cdge.039.0107

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Malaise dans le concept

Différence, identité et théorie féministe

Éléonore Lépinard

Résumé

Si la question de la différence a historiquement été centrale au projet féministe, comme politique et comme théorie, elle est aujourd'hui insuffisante pour penser des rapports de genre qui apparaissent, à la lumière de la critique postcoloniale et des politiques de l'identité, traversés par d'autres rapports de pouvoir. Toutefois, cette critique semble avoir des difficultés à émerger en France où l'histoire du mouvement, en particulier la place qu'y a occupé la question de la lutte des classes, le lien qu'il a entretenu entre théorie et politique, et l'histoire du postcolonialisme — ou plutôt son absence — ont participé à tenir la question de l'articulation entre genre, « race » et ethnicité à l'écart des revendications et de la théorie féministe. Cette configuration historique, sociale et théorique a engendré un certain malaise dans le concept, c'est-à-dire une difficulté à critiquer les acquis théoriques du féminisme et à déconstruire la catégorie « femmes », autrement dit le sujet même du féminisme.

FÉMINISMES — DIFFÉRENCE — IDENTITÉ — THÉORIE FÉMINISTE — RAPPORTS DE POUVOIR — MOUVEMENT FÉMINISTE — INTERSECTION

La question de *la* différence, quelle que soit la façon dont elle est conceptualisée, est centrale au projet féministe, dans sa dimension théorique comme dans sa dimension politique (Schor,

Weed 1994 ; Schor 1995 ; Fraser, ce numéro ; Scott 1998) ¹. Les féminismes, et leur histoire l'a maintes fois montré, ne peuvent pas faire l'économie d'une théorie de la différence, qu'il s'agisse d'une pensée de la différence pour certaines ou d'une pensée sur la différence pour d'autres. Toutefois, le concept de *la différence* ne saurait épuiser à lui seul l'analyse féministe, et, depuis plus de deux décennies, des voix venues de ses marges appellent à une prise en compte *des différences*. Faisant écho aux théories postcoloniales et au développement des politiques de l'identité, la question de l'intersection entre la dimension du genre et d'autres rapports de pouvoir ², en particulier ceux de « race », d'ethnicité ou de nationalité, s'est faite de plus en plus pressante. Pour autant, cette demande n'apporte pas avec elle de théorie unifiée, de concepts stabilisés qui permettraient de nommer et de définir cette intersection, cet entrecroisement, cette multiplicité de rapports de pouvoir qu'il faudrait désormais penser ensemble. Sans vocabulaire déterminé, cette pensée en mouvement marque une évolution récente, une contestation toujours agissante aussi bien au sein des mouvements que des théories féministes.

Toutefois, alors que les mouvements féministes semblent effectivement, en France comme dans d'autres pays occidentaux, en phase de recomposition, laissant place à une nouvelle génération qui retravaille les problématiques héritées de la seconde vague mais qui pose également de nouvelles questions (Lamoureux, à paraître), la France offre un contraste saisissant avec les pays anglophones, en particulier les États-Unis et la Grande-Bretagne. Pour ne citer qu'un épisode récent, la réapparition en France de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la question du voile à l'école a suscité une large incompréhension outre-Atlantique. Des féministes *là-bas* ne comprenant pas comment des féministes *ici* pouvaient prendre position en faveur de l'interdiction du port du voile. Il ne s'agit pas ici de contribuer à figer une opposition déjà surdéterminée par des prises de positions théoriques

¹ Je remercie Eleni Varikas ainsi que les expert(e)s anonymes des *Cahiers du genre* qui ont évalué cet article pour leurs critiques et leurs remarques constructives.

² C'est précisément le titre d'une journée d'études organisée par l'association des jeunes chercheuses en études féministes EFiGIES les 12 et 13 mai 2005.

et politiques, entre le féminisme français et le féminisme américain, ce dernier étant trop souvent construit comme la figure repoussoir, le miroir inversé du premier (Kraus 2005). Toutefois, cet écart entre les concepts élaborés dans le contexte anglo-américain — qu'il s'agisse de ceux issus du *black feminism* (voir Dorlin, ce numéro) ou des études postcoloniales, et qui soulignent la pluralité des différences dont la théorie féministe se doit de rendre compte, ou encore leur intersection, et l'absence de termes équivalents, de concepts qui poseraient des questions similaires dans le contexte français —, invite à faire la généalogie de cette vacance conceptuelle, généalogie qui est tout à la fois théorique et politique.

En effet, elle interroge le lien entre théorie et mouvement social, entre concepts et stratégies politiques, entre rhétorique et mobilisation politique. Dans quelle mesure les différentes théorisations possibles *des* différences, et non plus seulement de *la* différence, ont-elles des effets politiques sur le contenu des revendications féministes et la composition même du mouvement, comme en attestent les débats récents sur la parité ou sur le voile à l'école ? Quels concepts et quel vocabulaire peuvent aujourd'hui être mobilisés pour penser simultanément plusieurs rapports de pouvoir dont le genre ? Au cœur de cette interrogation se trouve la question du statut analytique et politique à accorder à la catégorie « femmes » : figure centrale de l'identité féministe, terme nécessaire ayant permis l'énonciation de revendications politiques, cette catégorie est-elle encore opératoire aujourd'hui pour penser aussi bien la théorie que l'action politique ?

Impasses et impensés des théories féministes françaises

Les recherches sur les mouvements féministes français de la seconde vague ont mis en avant des spécificités qui ont marqué leur développement aussi bien au plan politique que théorique. L'ancrage d'une majeure partie de ces mouvements à l'extrême gauche, accompagné d'une orientation « matérialiste » largement influencée par la théorie marxiste (Picq 1993 ; Moses 1996 ; Fougeyrollas-Schwebel, ce numéro), le rejet de l'institutionnalisation politique au sein des partis traditionnels (Mazur 2001 ; Mossuz-Lavau 1998 ; Delphy 1984), la dimension libertaire des

mouvements (Fougeyrollas-Schwebel 1997), la faiblesse de leur institutionnalisation au sein du monde académique et l'âpreté des affrontements, aussi bien théoriques que politiques, sont désormais connus. Au niveau théorique, le clivage majeur reste celui relatif à la conceptualisation de la *différence sexuelle* et qui oppose les matérialistes au courant qu'elles ont étiqueté comme celui de *la* différence. Pourtant, au-delà des différends affichés, on retrouve entre ces deux courants un point commun qui est le statut privilégié, voire le monopole, qui est accordé à la différence sexuelle dans l'analyse théorique. De plus, si la question de l'intersection entre les rapports sociaux de classe et les rapports de genre a mobilisé, pour des raisons historiques propres au mouvement féministe français, l'attention théorique des féministes, la question de la « race » ou même des minorités post-coloniales est restée largement absente des débats.

Différends théoriques sur « la » différence

Les clivages qui ont marqué les années soixante-dix s'articulaient de façon centrale autour du statut théorique à donner au concept de différence sexuelle, dont découlaient un projet politique et une utopie féministe opposés. Ainsi, la critique portée par Christine Delphy au courant de la différence visait à mettre au jour l'essentialisme inhérent aux écrits de ces auteures, en particulier Luce Irigaray et Julia Kristeva, et donc du même coup à discréditer leur projet théorique et politique. Elle leur opposait une vision constructiviste du genre, ancrée non plus dans des structures culturelles ou psychanalytiques mais dans une division inégale du travail et dans l'injonction à l'hétérosexualité. Comme Delphy l'admet elle-même, le conflit sur le statut théorique à donner à la différence sexuelle était aussi un conflit politique et émotionnel, puisqu'il mettait en jeu les définitions de la féminité, de l'identité et de l'émancipation recherchée par le mouvement. Alors que pour le courant de la différence, la différence sexuelle et l'hétérosexualité restaient des dimensions essentielles de l'identité féminine, les matérialistes concevaient la différence des sexes comme le produit d'une hiérarchie sociale et son abolition, au profit de différences purement individuelles, comme la seule voie possible d'émancipation.

Cependant, au-delà des différends affichés — qui restent cruciaux puisque dans un cas la différence est le produit d'une hiérarchie sociale alors que dans l'autre elle est une identité présociale —, on ne peut qu'être frappé(e) par une forte ressemblance entre ces deux courants théoriques, à savoir le primat qu'ils accordent tous deux à la différence sexuelle sur les autres différences sociales. Ainsi, même si la classe a pu être mentionnée comme un axe de pouvoir introduisant des différences au sein de la classe des femmes, la tentation d'homogénéiser cette dernière a été, de loin, la plus forte. On constate ainsi dans les écrits des théoriciennes des années soixante-dix, mais aussi jusqu'à récemment, une relative absence de théorisation de la question des rapports de pouvoir qui traversent la catégorie « femmes » et de leurs conséquences en termes politiques pour le mouvement féministe. Pour le courant de la différence, la différence sexuelle constituait la différence primordiale, prenant le dessus sur les différences culturelles ou ethniques et rassemblant les femmes sous une même identité féminine, incapable de rendre compte d'une variété d'expériences. Dans la conception matérialiste, on trouve également deux axiomes qui définissent la différence des sexes. Selon le premier, la différence est le produit d'une hiérarchie sociale entre groupes. Pour reprendre les termes de Delphy :

La différence est la façon dont, depuis plus d'un siècle, on justifie l'inégalité entre les groupes [...]. Ces différences ne sont pas seulement des différences, mais aussi des hiérarchies. La société s'en sert pour justifier son traitement « différentiel » — en réalité inégal, hiérarchique — des groupes et des individus (Delphy 2001, p. 8-9).

Cet axiome permet de produire théoriquement les femmes comme une caste, comme une classe. Selon le second axiome, cette différence est imposée aux individu(e)s, et constitue une contrainte sociale qui n'existerait pas si les femmes étaient dans une relation d'égalité avec les membres du groupe dominant. Dès lors, toute affirmation ou revendication d'une identité de genre ne peut que compromettre le projet d'émancipation, dans la mesure où elle tend à naturaliser la construction sociale du patriarcat et à réaffirmer une identité qui n'est que le produit d'une relation inégalitaire. Les politiques identitaires ne peuvent

donc servir de fondement positif à une véritable politique féministe et apparaissent fondamentalement contradictoires avec l'idée d'égalité (Delphy 2001). De plus, dans les travaux issus du féminisme matérialiste, la notion de patriarcat a également contribué à homogénéiser le groupe des femmes, défini sur le mode de la classe et dans une relation antagonique avec celui des hommes, lui aussi du même coup homogénéisé³. Comme l'explique Christine Delphy, son analyse du patriarcat comme « oppression spécifique », ancrée dans l'exploitation du travail domestique, correspondait à la nécessité de « *définir les femmes comme résultat de la construction d'une exploitation* », il fallait donc qu'elle trouve « *une exploitation qui soit commune à toutes, qui constitue ce groupe en groupe* » (*id.*, p. 58).

Dans les deux cas, celui du courant de la différence comme celui du féminisme matérialiste, le primat de la différence sexuelle sur les autres différences sociales a donc permis d'établir l'existence d'un groupe homogène, les femmes, sujet d'une lutte, le féminisme, même si le but qui était assigné à ce dernier n'était pas le même selon l'orientation théorique adoptée. En ce sens, au-delà de leurs oppositions les deux courants convergent en ce que « *l'un comme l'autre recherchaient une définition des femmes* » (Fougeyrollas-Schwebel 1997, p. 762).

Et pourtant, la référence à d'autres rapports sociaux, qu'il s'agisse du rapport de classe ou du racisme, a souvent été à l'origine des développements théoriques féministes définissant le genre comme un rapport social et les femmes comme une catégorie sociale construite dans un rapport de domination. Christine Delphy rappelle ainsi comment elle en est venue à théoriser le patriarcat et la classe des femmes à partir du schéma existant pour les Noirs ou les prolétaires :

Je me suis mise à comparer dans ma tête la situation des femmes à la situation des Noirs, à la situation des juifs, c'est-à-dire à des oppressions dont à l'époque la plupart des gens reconnaissaient qu'elles étaient des constructions sociales et ne devaient

³ Pour une critique d'orientation marxiste des théories, américaines, du patriarcat et de leur caractère anhistorique et découplé des modes de production, voir Gimenez (2001).

rien à la constitution physique des individus qui constituent ces groupes (Delphy 2001, p. 56).

De façon similaire, Liliane Kandel rappelle que le terme « sexisme » a été forgé par analogie avec celui de « racisme », comme en atteste par exemple la présentation par Simone de Beauvoir de la première des « Chroniques du sexisme ordinaire » dans les *Temps modernes* (Kandel 1993, p. 18). Mais si ces analogies ont permis de forger des concepts et de dénaturer les rapports de genre, elles ne semblent pas avoir incité les chercheuses féministes à remettre en cause, à la lumière de cette multiplicité des rapports de pouvoir, l'homogénéité supposée de la catégorie « femmes ». Si dans le cas de l'articulation entre rapports de classe et rapports de genre cette dernière s'est trouvée parfois mise à mal, la question du racisme n'a pas entraîné de remise en cause plus profonde, aussi bien théorique que politique, des concepts utilisés jusqu'ici pour définir et analyser le genre ou la catégorie « femmes ».

Genre et classe

Né dans la mouvance de Mai 68 et partie prenante d'une extrême gauche en ébullition, le mouvement féministe des années soixante-dix ne pouvait ignorer la question de l'articulation entre rapports de genre et rapports de classe. Celle-ci fut même à l'origine du clivage entre les féministes matérialistes radicales et celles se reconnaissant du courant « lutte des classes ». Mais sur quels modes cette articulation a-t-elle été interrogée ? Tout d'abord, la théorie marxiste et le concept de classe ont servi de modèle pour penser les rapports de genre (Bidet-Mordrel, Bidet 2001 ; Collin 2001). La classe a donc donné une des clés conceptuelles pour comprendre la nature politique et la dimension d'exploitation des rapports de genre. Mais la question de l'articulation entre ces deux rapports sociaux a surtout été pensée sur le mode de la priorité. La question pressante qui s'est imposée au mouvement était ainsi celle de déterminer la lutte qui devait passer en premier : l'oppression des femmes était-elle spécifique, et leur mouvement autonome, ou le schéma marxiste permettait-il de l'expliquer, et donc de la subsumer sous la lutte des classes ?

Cette question a occupé une place importante dans les débats féministes⁴. Le conflit théorique entre féministes radicales et féministes tendance « lutte des classes » a ainsi porté sur les racines de l'oppression des femmes. Alors que les féministes radicales ont fait du patriarcat un concept, un système construisant les femmes et les hommes comme deux classes antagonistes, l'une profitant directement de l'exploitation de l'autre, les féministes socialistes faisaient du capitalisme la cause, en dernière instance, de l'oppression des femmes (Delphy 1981). Un autre ensemble de recherche a également tenté de mettre en évidence l'articulation entre rapports de classe et rapports de genre à travers l'étude des mouvements sociaux et de la place qu'ont pu y occuper les femmes (Kergoat 2001 ; *Cahiers du Gedisst* 1997 ; Trat 2002). Il s'agissait alors de montrer la difficulté à combiner les deux luttes et la fréquente mise sous tutelle des revendications féministes au sein des organisations ouvrières (voir, par exemple, Heinen 2003 ; Coupé 2003).

Toutefois, si la question de l'articulation entre classe et genre a conduit à une remise en cause du primat de la lutte des classes et à une critique de la visée totalisante de la théorie marxiste, elle n'a pas pour autant eu le même effet sur la théorie féministe. En effet, si la question de l'homogénéité de la classe ouvrière par exemple a été posée, les intérêts des travailleuses n'étant pas forcément les mêmes que ceux des travailleurs, une déconstruction similaire de la classe des femmes n'a pas été opérée. Autrement dit, la question des tensions au sein de la classe des femmes a plutôt été éludée dans les écrits des féministes radicales, les femmes y étant la plupart du temps définies comme une classe finalement homogène, unifiée, solidaire.

La nécessité pour le mouvement féministe de s'émanciper d'une extrême gauche souhaitant le mettre sous tutelle peut bien entendu expliquer que la catégorie « femmes » soit restée le sujet non questionné de la théorie comme de l'action féministes. Le courant matérialiste s'est en effet clairement construit en refusant la hiérarchisation des priorités politiques énoncée par

⁴ Et continue de le faire dans une certaine mesure, à ce sujet voir, par exemple, le n° 28 (2003) de la revue *Agone*, ou encore l'article de Martha Gimenez (2001).

l'extrême gauche post-1968, à savoir l'oppression de classe d'abord, celle des femmes étant réservée pour de meilleurs lendemains. Pour parer à cet ajournement de la lutte qu'elles considéraient comme primordiale, les féministes matérialistes ont défini l'oppression de sexe comme transversale aux classes sociales et, dès lors, défini les femmes comme un groupe homogène déterminé par une oppression commune, au-delà des autres clivages sociaux. C'est seulement à cette condition que les féministes pouvaient faire passer la lutte contre l'oppression de sexe et le patriarcat avant la lutte des classes. Comme l'écrivait Christine Delphy à l'époque en utilisant un terme évocateur, « l'ennemi principal » (Delphy 1970), il semblait nécessaire de donner des bases théoriques à la revendication d'autonomie du mouvement féministe. Dès lors, le concept de patriarcat permettait de fonder théoriquement la primauté politique et l'autonomie de la lutte des femmes vis-à-vis de la lutte des classes, mais il induisait du même coup de mettre en avant ce qui était commun à toutes les femmes, en laissant de côté ce qui pouvait aussi les opposer.

L'importance donnée à l'oppression de sexe sur les autres formes d'oppression a paradoxalement induit un résultat faisant étrangement écho aux théories du courant de la différence, puisque dans les deux cas les femmes se sont trouvées définies à partir d'une expérience commune (de l'oppression dans un cas, de la féminité dans l'autre), qui ne laissait aucune place, théorique ou politique, aux différences internes à leur groupe.

Genre et « race »

Le racisme a constitué un autre analogie permettant de théoriser les rapports de genre car :

Le parallèle établi entre les mécanismes de l'oppression raciale et ceux — jusque-là ignorés, niés ou minimisés — de l'oppression des femmes, était destiné à montrer comment, dans les deux cas, les différences physiques perceptibles (la couleur de la peau, le sexe) servaient à légitimer les systèmes de discrimination, de subordination et de dévalorisation entre groupes dominants et dominés (Kandel 1993, p. 18).

Et pourtant, on ne peut qu'être frappé(e) de la marginalisation du thème du racisme dans la recherche féministe française. À l'exception notable des travaux de Liliane Kandel et Rita

Thalmann portant principalement sur le nazisme et ceux de Claudie Lesselier sur les femmes immigrées, on constate une absence de questionnement théorique sur *l'intersection* des rapports sociaux de sexe et de « race ». En effet, au-delà de l'analogie entre sexisme et racisme, peu de traces dans les recherches féministes des années soixante-dix aux années quatre-vingt-dix de cette problématique. L'existence de recherches sur le nazisme, par exemple, n'a pas entraîné de remise en cause de la problématique théorique globale du féminisme radical. La principale revue francophone sur cette période, *Nouvelles questions féministes*, consacra seulement un numéro aux « Antillaises » (1985) et, plus récemment, aux féminismes d'Amérique latine et des Caraïbes (1999, 2005), plaçant ainsi toujours la différence dans un ailleurs géographique. Dans les ouvrages majeurs qui ont marqué la pensée du féminisme matérialiste, qu'il s'agisse de *L'anatomie politique* de Nicole-Claude Mathieu (1991), des différents articles qui composent les deux tomes de *L'ennemi principal* de Christine Delphy (1998, 2001), ou encore de *Sexe Race et Pratique du pouvoir* de Colette Guillaumin (1992), l'utilisation du terme « femmes » renvoie également toujours à une catégorie homogène, et la différence dont il est question, même si elle est déconstruite, dénaturalisée, est toujours la différence sexuelle, celles qui pourraient exister entre les femmes, n'étant jamais l'objet de l'analyse.

On cite souvent l'ouvrage de Colette Guillaumin comme précurseur en matière d'articulation des rapports sociaux de sexe et de « race », pourtant, si elle met en regard ces deux formes d'oppression et les mécanismes similaires qui les naturalisent, faisant du corps le lieu premier de construction de ces rapports sociaux inégalitaires, elle n'analyse pas pour autant l'intersection de ces deux rapports de pouvoir. Bien au contraire, les femmes sont pensées sur le mode de la classe, une classe définie par la relation de sexage⁵. Guillaumin définit ainsi les femmes comme « uniques et homogènes *en tant que classe appropriée. En tant que femmes conscientes d'être morcelées par une relation de pouvoir, une relation de classe qui les disperse, les éloigne, les différencie, mais qui luttent pour leur*

⁵ La « race » est également pensée sur un mode similaire.

propre classe — leur propre vie, elle non divisible » (Guillaumin 1992, p. 106, souligné par l’auteure). Il faut néanmoins mettre en évidence que pour Colette Guillaumin, comme pour Nicole-Claude Mathieu d’ailleurs, l’homogénéité de la catégorie « femmes » n’est pas descriptive mais normative : elle désigne un objectif politique, le but assigné au mouvement féministe. Il s’agit ici de combattre la différence des sexes, construite et imposée par un rapport social qui serait subi par toutes les femmes — qu’il se nomme patriarcat ou sexage — et ce combat passe par la prise de conscience préalable d’une communauté d’oppression. Toutefois, cette visée idéologique tend, comme c’était déjà le cas pour les rapports entre genre et classe, à construire les femmes comme une catégorie homogène en occultant les rapports de pouvoir qui peuvent la traverser.

C’est seulement dans les années quatre-vingt-dix que cette question est posée, par le biais des travaux portant sur les femmes migrantes, avec la création en 1995 d’un réseau « Femmes en migrations » dirigé par Anette Goldberg-Salinas et Claude Zaidman, qui vise d’un côté à réintégrer la problématique de l’ethnicité dans les travaux sur les rapports sociaux de sexe, et de l’autre celle du genre dans le champ des recherches sur la migration. Cependant, si les recherches présentées permettent de faire émerger la place spécifique des femmes dans les processus de migrations (*Cahiers du Cedref* 2000 ; Hersent, Zaidman 2003), la problématique est posée en termes de migrations et non en termes d’ethnicité ou de postcolonialisme par exemple. Enfin, ces recherches n’entraînent pas une critique théorique des concepts tels que ceux de patriarcat ou de « femmes ». Autrement dit, elle n’ont pas — encore — induit un retour critique de la théorie féministe sur elle-même ⁶.

Le compte rendu de la journée de l’Association nationale des études féministes (ANEF) sur « Les féministes face à l’antisémitisme et au racisme » ⁷ traduit la même impasse. En effet, cette journée, qui constitue une des traces d’une interrogation

⁶ À l’exception de l’article de Cathie Lloyd dans ce numéro des *Cahiers du Cedref* (2000), mais qui porte sur la théorie féministe britannique.

⁷ Journée du 14 juin 1997, retranscrite dans le supplément au *Bulletin de l’ANEF* (1998).

politique récente sur ce thème, est emblématique car elle constitue tout d'abord, selon les organisatrices, un aveu d'oubli. Le constat dressé est celui d'une absence de recherches sur l'articulation entre racisme et oppression des femmes au sein des études féministes. Les réponses proposées pour combler cette lacune varient. Si pour certaines il s'agit d'étudier les femmes qui ont pris part à des mouvements fascistes par exemple, pour d'autres il conviendrait plutôt de montrer que les luttes des femmes ont des affinités avec les luttes des autres minorités. Cependant, si l'antisémitisme est posé comme un ferment potentiel de division entre femmes, tel n'est pas le cas du racisme, et surtout, ni l'un ni l'autre ne sont ouvertement discutés comme potentiellement *internes* au mouvement féministe. Seule Gail Pheterson, s'inspirant directement de la critique portée au féminisme américain par les féministes noires, pointe l'absence des femmes issues de minorités aussi bien du mouvement que des études féministes en France, absence qui introduit une distorsion théorique, sous forme d'une double question :

Est-ce qu'elles [les féministes] refusent en principe une analyse en termes d'intersection des oppressions dans le fonctionnement du sexisme où les femmes, les féministes aussi, se trouvent entre elles dans un rapport social de pouvoir ? Si elles ne refusent pas cette analyse, que faire avec les bagages de domination au sein de notre mouvement ? (ANEF 1998, p. 66, souligné par moi).

Ces questions n'ouvriront pas le débat dans les pages du supplément du *Bulletin de l'ANEF*, aussi faut-il peut-être aujourd'hui les reprendre là où elles ont été laissées.

Gail Pheterson suggère dans ces quelques lignes que l'absence de critique interne au mouvement, qui aurait été portée par les femmes issues de la colonisation, de l'immigration ou de minorités ethniques par exemple, a induit un aveuglement quant à l'existence de rapports de pouvoir entre femmes et même entre féministes, cécité qui a même finalement acquis le statut de *principe* théorique. La raison serait donc à chercher du côté de la composition sociale du mouvement féministe. De ce point de vue, il est vrai que l'histoire des relations entre mouvement féministe et mouvement antiraciste en France au cours des années quatre-vingt est marquée par des rendez-vous manqués (Lloyd 1998). En effet, dans une des rares recherches sur cette

question, Cathie Lloyd remarque qu'alors que les mouvements antiracistes ont émergé en France dans les années quatre-vingt, les liens avec les mouvements féministes ne se sont pas tissés (*id.*, p. 68). En outre, les revendications principales du mouvement féministe, énoncées dans les termes d'une lutte contre le patriarcat ou pour les droits propres, relatifs à la contraception ou à l'avortement, l'ont rarement été en relation avec les problèmes spécifiques que pouvaient rencontrer les femmes issues de l'immigration ou de minorités ethniques (*id.*, p. 66).

Si l'homogénéité sociale du mouvement et des études féministes a certainement des effets de savoirs, et si l'histoire de ces rendez-vous manqués entre féminisme et antiracisme reste à écrire, on peut également évoquer d'autres raisons à cette occultation théorique qui tiennent au contexte académique et théorique qui a présidé à l'institutionnalisation des études féministes en France.

Regards croisés France – États-Unis

La comparaison avec l'évolution de la théorie féministe aux États-Unis depuis les années soixante-dix peut permettre de dessiner, en creux, les raisons de cette singulière absence de la problématique de la « race » dans le contexte féministe français. Évoquant les transformations récentes des courants théoriques féministes américain et britannique, Eleni Varikas écrit ainsi :

Le genre n'est pas l'unique principe d'ordre. Précisément parce qu'il relève du social et de l'historique, il se construit en relation à d'autres rapports sociaux, qu'il contribue à façonner tout en étant façonné par eux. Au cours des dernières années, la théorie féministe a repensé de manière critique les impasses théoriques et politiques de la construction des « femmes » en catégorie sociale homogène et a essayé de conceptualiser la simultanéité et la coextensivité des oppressions, l'irréductibilité des ordres multiples de domination à une hiérarchie unique (Varikas 1998, p. 89).

En effet, la prise en compte de la multiplicité des relations de pouvoir qui traversent le groupe des femmes et font voler en éclat son homogénéité, souvent supposée par les courants féministes de la seconde vague, est principalement venue de deux

côtés : celui des féministes noires et celui de la critique post-coloniale (voir Dorlin, ce numéro).

Le *black feminism* américain (hooks 1981, 1984 ; Hull *et al.* 1982), mais aussi anglais (Amos, Parmar 1984 ; Mirza 1997) a ainsi participé à remettre en cause non seulement les pratiques féministes dominantes — dénoncées comme racistes ou impérialistes —, l'idée d'une sororité universelle, mais aussi les théories féministes dominantes. En effet, la critique du *black feminism* a l'ambition d'être portée à deux niveaux, celui de la pratique et celui de la théorie, car ces deux aspects sont fondamentalement liés : aux pratiques racistes ayant participé à exclure les femmes noires du mouvement des femmes correspondent des théories élaborées par les féministes blanches qui occultent la « race » comme rapport de pouvoir structurant les rapports de genre et l'oppression patriarcale. Comme l'écrit bell hooks, cette occultation induit non seulement une vision biaisée du monde qui ignore le vécu de l'oppression des femmes non blanches, mais aussi une appropriation, par les féministes blanches du « nous » collectif, puisque celles-ci prétendent parler au nom de toutes les femmes alors qu'elles expriment en réalité des revendications qui leur sont propres. Né d'une contestation du mouvement féministe dominant, c'est à partir de l'expérience d'une double oppression que le *black feminism* pose la question des rapports de pouvoir internes au mouvement féministe — en pointant le fait que les femmes blanches tirent certains profits de l'oppression raciste (hooks 1984, p. 46) — et déconstruit l'homogénéité supposée de la catégorie « femmes ». Si les notions de « race » et d'ethnicité sont bien sûr elles aussi problématiques en ce qu'elles regroupent sous un même label des réalités différentes, et du même coup les homogénéise, leur utilisation a donc néanmoins permis une remise en cause des théories féministes dominantes.

Un processus similaire a émergé avec la critique post-coloniale élaborée au début des années quatre-vingt. S'appuyant sur l'émergence des *postcolonial studies*⁸, des féministes issues du Tiers Monde ont elles aussi interpellé la théorie féministe *mainstream*. Dès 1984, Chandra Talpade Mohanty s'attache, dans

⁸ Pour une synthèse de ce courant en français, voir Lal (2003).

un article qui fera date, et intitulé de façon significative « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses », à déconstruire l'opposition établie par les féministes du Premier Monde entre elles-mêmes, femmes libérées et émancipées, et les femmes du Tiers Monde définies comme victimes du patriarcat. Elle dénonce la construction d'une catégorie homogène prétendant désigner toutes les femmes des pays du Tiers Monde malgré la diversité des réalités sociales, culturelles et économiques qui les caractérise. Cette catégorisation les définit comme des personnes soumises aux coutumes, enfermées dans une religion forcément oppressive, dans des relations familiales et une culture nécessairement patriarcales, et ayant donc besoin d'être libérées, peut-être même contre leur gré. Cette opération visant à construire une *Autre* radicalement différente, prolonge le regard colonial, seul légitimé à énoncer des jugements d'ordre culturel et à établir des pratiques de savoir énonçant qui est la civilisée, l'émancipée, la norme, et qui est celle qui a besoin d'être émancipée et selon quels critères (Ong 2001).

Par ailleurs, le succès de cette déconstruction de la catégorie « femmes » est aussi à mettre en rapport avec le succès de la théorie poststructuraliste, inspirée en particulier par Foucault, Derrida ou Deleuze, dont l'influence est visible dans le champ des *cultural studies* et des *postcolonial studies* (Lal 2003). L'intérêt porté à la différence, au décentrement et à la déconstruction du sujet humaniste a sans doute aidé à la déconstruction du sujet « femmes », comme les travaux de Chandra Mohanty en témoignent, mais aussi par exemple ceux de Gayatri Chakravorty Spivak, traductrice de Derrida en anglais et une des premières à avoir croisé les problématiques du genre et du postcolonialisme (Spivak 1988).

À la lumière de ce bref rappel des évolutions théoriques des féminismes anglais et américains, on peut faire deux hypothèses à propos du féminisme français. Tout d'abord, la critique interne au mouvement féministe n'a pas été posée en ces termes. Interpellé sur la question de l'antisémitisme, le mouvement féministe l'a rarement été sur celle du racisme. En effet, la seule critique s'attaquant frontalement à la question du racisme et du postcolonialisme chez les féministes, est celle, relativement récente puisqu'elle fait suite à la Coordination lesbienne nationale

de 1999, portée à l'intérieur du mouvement lesbien par le Groupe du 6 novembre, réunissant les lesbiennes des migrations et militant pour une triple non-mixité, vis-à-vis des hommes, vis-à-vis des féministes blanches et vis-à-vis de celles qu'elles nomment de façon symptomatiques les « lesbOccidentées » (Groupe du 6 novembre, 2001). De façon significative nombre de contributions de ce recueil sont directement inspirées, entre autres, du *black feminism* américain. Dans leurs textes, les membres du Groupe du 6 novembre dénoncent à la fois « la continuité de la vision coloniale dans les pensées et analyses de lesbiennes françaises » (Kaddour 2001), et l'hégémonie d'une pensée républicaine qui nie les différences.

L'impensé des rapports de pouvoir qui peuvent exister au sein du groupe « femmes » se nourrit en effet d'un autre impensé qui commence seulement à être interrogé, à savoir le passé colonial. Alors qu'aux États-Unis la critique du colonialisme et l'existence des *postcolonial studies* ont servi de point d'appui pour une critique du féminisme majoritaire, en France l'absence d'un champ de recherche constitué sur le colonialisme contribue à perpétuer un oubli similaire dans le champ des études féministes.

Deuxièmement, cette absence thématique se double d'une absence théorique. En effet, on a souvent fait remarquer que les théories poststructuralistes, qui ont influencé aussi bien la théorie féministe aux États-Unis que les *postcolonial studies*, avaient été importées de France — les auteur(e)s les plus influent(e)s étant, dans le désordre, Foucault, Derrida, Deleuze, Irigaray, Kristeva — tant et si bien qu'ils sont rassemblés artificiellement sous le terme de *french theory* (Butler 2005) et, pour les féministes, sous celui plus contesté de *french feminism* (Delphy 1996 ; Moses 1996). Si l'on postule qu'il existe une affinité formelle entre l'opération de déconstruction centrale à l'entreprise poststructuraliste et la prise en compte théorique d'une multiplicité de rapports de pouvoir, on comprend l'écart institué entre les recherches américaines sur le « genre » s'inspirant de la *french theory* et celles menées en France, que Judith Butler désigne sous le terme de « discours de la “différence sexuelle” » et qui sont, au contraire, inspirées du marxisme et du structuralisme (Butler 2005).

La dernière raison, qui, là aussi, offre un miroir inversé de la situation américaine, tient à la faiblesse de l'institutionnalisation du champ des études féministes en France et à la difficulté d'une transmission et d'une critique de l'héritage des pionnières qui hypothèquent le développement d'un véritable champ de recherche où des approches théoriques différentes pourraient justement dialoguer et se confronter les unes aux autres.

Alors qu'aux États-Unis « *les courants féministes majoritaires en sont venus à rejeter l'idée que la différence de genre pouvait être fructueusement débattue de façon isolée des autres axes de différence, en particulier ceux de "race", d'ethnicité, de sexualité et de classe* »⁹, les concepts mobilisés par les recherches féministes en France ont, au contraire, contribué à occulter les autres rapports sociaux qui sont articulés aux rapports de genre et qui, de ce fait, font apparaître l'hétérogénéité de la catégorie « femmes ». Or tant que le genre n'est pas théorisé en relation avec ces autres rapports sociaux, la tentation théorique de magnifier ou d'essentialiser la différence sexuelle risque fort de persister, aussi bien dans la théorie que dans la pratique. En effet, si les caractéristiques sociales du mouvement féministe français et le contexte politique dans lequel il s'inscrit ont en partie déterminé cette production théorique, on peut s'interroger, en retour, sur les conséquences pratiques de ce malaise théorique.

De la théorie au mouvement : le retour politique du refoulé théorique

Je voudrais maintenant faire l'hypothèse que l'homogénéité supposée de la catégorie « femmes » détermine l'agenda politique que les féministes se proposent de mettre en œuvre, et aussi ses impasses. Autrement dit, la façon dont le genre et ses relations avec d'autres rapports de pouvoir sont théorisés a des implications aussi bien en termes de savoir que de politique. Je prendrai deux exemples de ce lien entre théorie et pratique que je souhaite mettre en lumière. Le premier a trait à la revendication de parité en politique, et le deuxième au lien probléma-

⁹ Fraser (1997, p. 178), traduction française dans ce numéro.

tique entre féminisme et multiculturalisme tel qu'il a pu apparaître lors du dernier conflit sur le voile islamique.

Le débat sur la parité et les termes dans lesquels la loi a finalement été énoncée sont instructifs des impasses théoriques et politiques dans lesquelles le féminisme français contemporain se débat. La parité a divisé les féministes françaises et les analyses qui en ont été faites ont surtout insisté sur la reformulation / traduction de la vieille querelle du Mouvement de libération des femmes (MLF) entre différentialisme et égalitarisme à laquelle il a donné lieu (Picq 1997 ; Lépinard 2002). Cependant, la parité a également été l'occasion de reformuler un autre énoncé problématique du MLF, celui portant sur le *sujet* de la lutte féministe. En effet, un des enjeux de la théorie et de la pratique politique issues du MLF concernait l'homogénéité supposée ou désirée de la « classe des femmes », autrement dit la définition d'un *sujet collectif* qui inclurait *toutes* les femmes. Cet enjeu a ressurgi lors du débat sur la parité dans la mesure où certaines de ses opposantes ont argué qu'il s'agissait d'une réforme privilégiant les « patriciennes », et introduisant de ce fait des différences de traitement au sein du groupe des femmes, mettant ainsi en péril les véritables objectifs politiques du féminisme, à savoir, par exemple, la lutte pour le droit à l'avortement qui, par définition, incarnerait un intérêt commun à toutes les femmes (Le Doeuff 1995). Pourtant, comme Eleni Varikas l'avait remarqué au moment des débats, les militantes en faveur de la parité postulaient elles aussi l'homogénéité de la classe des femmes, dans la mesure où le lien entre la présence des femmes dans les instances de représentation politique et la représentation de leurs intérêts était perçu comme allant de soi (Varikas 1995). La question de l'existence d'intérêts politiques divergents, voire contradictoires, au sein du groupe des femmes n'est donc pas formulée dans le projet paritaire, et, en ce sens, les filiations entre le MLF et le mouvement paritaire sont peut-être plus réelles qu'il n'y paraît, puisque dans les deux cas il semble qu'il y ait eu une difficulté à articuler la revendication d'une lutte *au nom des femmes* avec la reconnaissance du fait que cette catégorie n'est pas homogène. L'absence de questionnement sur, par exemple, la place des

femmes d'origine immigrée dans le débat sur la parité¹⁰ témoigne ainsi de cette difficulté inhérente au féminisme français à résoudre cette tension tant au niveau de la théorie que de la pratique politique. En outre, les termes mêmes dans lesquels la loi a été votée ont sanctionné cette occultation de la question des autres rapports de pouvoir qui traversent le groupe des femmes. En effet, c'est seulement dans la mesure où les militantes en faveur de la parité ont affirmé le primat de la différence des sexes sur les autres différences sociales, en particulier ethniques, en distinguant théoriquement la parité d'une revendication catégorielle, qu'elles ont réussi à convaincre les parlementaires de faire une entorse à l'universalisme abstrait (Bereni, Lépinard 2004). Toutefois, ce tour de force rhétorique a eu un double coût politique, celui de désolidariser la cause des femmes de celles des autres minorités et celui d'occulter les intérêts politiques des femmes issues de minorités ethniques (Lépinard 2006). En voulant se conformer aux grammaires imposées par la doctrine républicaine, les féministes ont donc contribué à opposer féminisme et multiculturalisme, en ce sens que les avancées obtenues pour les femmes se font au prix de celles dont auraient pu bénéficier d'autres minorités. La réforme paritaire traduit ainsi la force du discours républicain et du lien qu'il établit entre ethnicité et souveraineté nationale, lien qui n'a pas été soumis à la critique féministe.

La question du voile à l'école, récurrente dans la sphère publique française depuis 1989, et les prises de positions des féministes à ce sujet, constituent un deuxième exemple de cette construction rhétorique qui tend à opposer féminisme et multiculturalisme. En effet, les prises de positions des principales associations féministes, par exemple l'association d'Anne Zelinsky ou le Planning familial¹¹, en faveur de la loi interdisant le port des signes religieux ostensibles à l'école publique, et visant plus particulièrement le voile islamique, doivent être comprises dans un double contexte de *racialisation du sexisme*, pour reprendre

¹⁰ À ce sujet voir Bird (2001).

¹¹ Au Collectif national pour les droits des femmes, la question a été vivement discutée sans aboutir à une prise de position commune des associations. Pour un aperçu des divergences et pour des points de vues différents, voir par exemple Tarraud (2005), en particulier l'entretien avec Christine Delphy.

les termes de Christelle Hamel (2005), et d'utilisation du féminisme à des fins d'opposition au multiculturalisme. Le terme de racialisation du sexisme permet de désigner le processus de stigmatisation des populations d'origines immigrées comme seules coupables de pratiques sexistes, que ce soit à travers la dénonciation des violences sexistes en banlieue (Guénif-Souilamas, Macé 2004), ou d'un discours sur le fondamentalisme musulman, qui serait intrinsèquement sexiste, produit d'une culture *naturellement* patriarcale et dont le port du voile par les jeunes éco-lières serait l'emblème. Ainsi, dans nombre de discours contre le voile, les jeunes filles voilées sont souvent présentées soit comme les suppôts d'un extrémisme islamiste, soit comme des victimes sans ressources des traditions patriarcales d'une culture qui les oppresse (Amara 2003). Dans les deux cas il s'agit, comme l'a noté Sonia Dayan-Herzbrun, d'une vision coloniale en ce sens que les femmes voilées sont forcément soumises et dominées, et que c'est bien la conjonction entre l'islam, incarné par le voile, et la modernité, représentée par les jeunes filles, qui est dénoncée comme insupportable car dans l'imaginaire colonial elle est tout simplement impossible (Dayan-Herzbrun 2000).

La construction d'une opposition entre féminisme et multiculturalisme qui est sous-jacente au débat sur le voile procède d'une même logique marquée par l'impensé du colonialisme dans les discours féministes et la construction de la domination masculine comme inhérente à certaines cultures plutôt que d'autres (Volpp 2001 ; Bhabha 1999). Il s'agit alors d'arguer que le féminisme exige qu'on refuse à certaines cultures, qualifiées de patriarcales, les droits qui seraient liés à une éventuelle politique de reconnaissance identitaire. Un échange survenu lors de la journée de l'ANEF sur « Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme » traduit bien la construction de cette opposition. En effet, quand Claudie Lesselier évoque la question sensible de la participation des féministes françaises de la Troisième République à l'entreprise colonisatrice, et soulève les « ambiguïtés » qui seraient peut-être « encore présentes aujourd'hui » dans le mouvement féministe, Colette Guillaumin lui oppose une fin de non recevoir :

Je me demande jusqu'à quel point la possibilité de ne plus être excisée, la possibilité d'avoir la nationalité française [...] ou

celle de modifier les codes de la famille, devraient être vertueusement repoussées sous prétexte que ce sont les colonisateurs qui mettent la question sur la table (ANEF 1998, p. 41).

Une même interrogation peut se lire dans un article de Marie-Josèphe Dhavernas quand elle écrit :

Si l'on refuse au nom de la lutte contre l'impérialisme culturel toute notion d'universalité, alors on se prive d'arguments pour accorder aux peuples non occidentaux les droits que les Occidentaux ont conquis ou réclament pour eux-mêmes (Dhavernas 1993, p. 33).

Ces questions sont bien sûr difficiles et il est normal que les féministes soient divisées sur les réponses qu'on peut y apporter car féminisme et multiculturalisme sont effectivement, à certains égards, en tension, sans être pour autant incompatibles¹². Mais ce qui est symptomatique c'est l'opposition caricaturale qui est construite entre le relativisme culturel d'une part et l'idéologie républicaine d'autre part. Le discours de l'association « Ni putes ni soumises » est emblématique à cet égard en ce qu'il oppose « droit à la différence » — défini comme la « promotion des particularismes » et « des pratiques archaïques » opprimant les femmes — et prise de position féministe en affirmant :

*Assez de justifications de notre oppression au nom du droit à la différence et du respect de ceux qui nous imposent de baisser la tête*¹³.

Ce discours met en lumière la prégnance de la rhétorique républicaine de l'intégration comme seule planche de salut face aux dangers supposés du multiculturalisme et des politiques identitaires. En d'autres termes, il semble qu'entre un dangereux culturalisme relativiste et une idéologie républicaine assimilationniste — imposant un seul modèle d'émancipation¹⁴ — il soit

¹² À ce sujet, voir le débat éclairant suscité par la parution de l'article de Susan Moller Okin « Is Multiculturalism Bad for Women? » et en particulier les réponses de Will Kymlicka, Bonnie Honig et Homi K. Bhabha, réunies dans Cohen, Joshua *et al.* (1999) qui critiquent la mise en opposition du féminisme au multiculturalisme et la réduction des cultures minoritaires à des sociétés patriarcales monolithiques qu'elle implique.

¹³ Appel national des femmes des quartiers (2002).

¹⁴ Celui dont la voie a été tracée par les féministes du MLF et qui implique, entre autres, une conception toute républicaine de la laïcité. En effet, Françoise Picq décrit en ces termes la lutte du MLF pour l'avortement : « Après quelques

impossible de penser la question du multiculturalisme en des termes féministes. En filigrane du débat sur le voile se lit donc un débat sur l'immigration, sur la nation, sur un passé colonial qui ne passe pas et sur un féminisme qui propose une seule « vraie » façon de s'émanciper et qui participe peut-être, malgré lui, à travers la reproduction de stéréotypes culturalistes, à figer l'opposition entre féminisme et multiculturalisme.

Quelle(s) théorie(s) pour quel(s) mouvement(s) ?

Le rejet des politiques identitaires qui caractérise une partie du mouvement féministe français met en lumière des affinités insoupçonnées avec l'idéologie républicaine telle qu'elle a été ravivée dans la sphère publique au cours des années quatre-vingt-dix, à l'occasion des débats sur l'intégration des immigrés et sur la laïcité. Le fait qu'une grande partie du féminisme français entretienne une relation non critique au républicanisme peut paraître surprenant quand on se rappelle ce que l'universalisme républicain a fait aux femmes, et aux féministes, et que les travaux en histoire des femmes ont largement documenté (Landes 1988 ; Riot-Sarcey 1995 ; Scott 1998). Si l'universalisme abstrait et les droits de l'homme ont pu être des leviers d'émancipation pour les femmes comme pour d'autres groupes minoritaires en ce qu'ils constituent un horizon à partir duquel revendiquer des droits et constituer les individu(e)s en sujets politiques, leur utilisation politique par les groupes minoritaires reste marquée par une certaine ambivalence, rendant nécessaire la mise en œuvre d'autres stratégies (Brown 1995 ; Laclau 1995). Aussi semble-t-il urgent de sortir de l'opposition entre un culturalisme voué aux gémonies et un républicanisme qui risque d'enfermer le féminisme dans une impasse théorique et politique.

Derrière le rejet du multiculturalisme et des politiques de la reconnaissance se profile aussi une autre appréhension, celle de

tâtonnements, elle a trouvé ses marques dans ces conflits fondamentaux qui font l'identité française : esprit des Lumières contre tradition, République contre monarchie, libre pensée contre catholicisme. Elle s'est inscrite dans la tradition de la laïcité. » (Picq 1993, p. 171).

devoir abandonner le sujet même de la lutte féministe : le *sujet femmes*. En effet, en remplaçant ces présupposés théoriques qui participent à construire les femmes comme une catégorie homogène dans le contexte de leur opposition au multiculturalisme, on comprend que ce qui se joue dans l'élaboration de ce discours théorique et politique c'est la survie d'une certaine conception du féminisme. Le malaise théorique traduit peut-être ainsi un malaise politique. En ce sens, il n'est que la traduction contemporaine d'une tension inhérente au projet féministe puisque, pour reprendre les mots de Dominique Fougeyrollas-Schwebel à propos du féminisme des années soixante-dix, celui-ci « *prend racine dans la reconnaissance de la communauté d'identité des femmes, mais [...] ne peut que se heurter très vite à la nécessité de reconnaître l'absence d'intérêt commun entre les femmes* » (1997, p. 767). Reconnaître l'hétérogénéité de la catégorie « femmes », reconnaître les divergences d'intérêts politiques qui la traversent, reconnaître l'existence de plusieurs façons de définir l'émancipation ou la libération, ce serait, en déconstruisant le sujet au nom duquel on se bat, signer l'arrêt de mort du féminisme. Cette peur n'est propre ni à la période actuelle ni au féminisme français (Mouffe 2000). Mais il convient aujourd'hui de s'interroger sur le prix à payer pour le maintien de cette illusion d'une sororité sans limites, d'une identité ou d'une condition commune à toutes les femmes, en un mot sur la pertinence théorique et politique du terme même de « femmes ». Les femmes sont-elles réellement ce sujet impossible mais néanmoins nécessaire du féminisme ? Ou devons-nous y renoncer et alors quels sont les concepts à notre disposition pour penser et agir ?

Les *postcolonial studies* et le *black feminism* ont fourni des outils pour penser la multiplicité des rapports de pouvoir, tout comme les théories *queer* qui ont elles aussi entamé l'intégrité du sujet « femmes ». Il est temps d'utiliser cette boîte à outil, ou de nous forger les nôtres, et c'est d'ailleurs ce qu'ont commencé à faire les minorités politico-sexuelles en France¹⁵. En effet, si nous ne nous donnons pas les moyens théoriques d'analyser,

¹⁵ Voir, par exemple, les travaux du ZOO et les *Cahiers Gai Kitsch Camp* (en particulier le n° 42, 1998).

par exemple, la coextensivité du racisme, du sexisme et du nationalisme, nous risquons de ne pas percevoir non plus à quels moments et dans quelles circonstances féminisme et nationalisme peuvent également être coextensifs ; autrement dit, quand un projet qui se réclame du féminisme participe en réalité à la reproduction de certaines formes d'oppression. C'est donc notre imagination théorique qui doit aujourd'hui être sollicitée pour sortir de ce malaise conceptuel et proposer, qui sait, une nouvelle définition du sujet de la lutte, un sujet sans cesse à réinventer, un sujet-multitudes¹⁶ qui ne se laisse pas enfermer dans une catégorie univoque, et, cela va de pair, un féminisme qui s'écrit au pluriel.

Références

- Agone (2003). « Lutte des sexes et lutte des classes », n° 28.
- Amara Fadela (2003). *Ni putes Ni soumises*. Paris, La Découverte « Cahiers libres ».
- Amos Valerie, Parmar Pratibha (1984). « Challenging Imperial Feminism ». *Feminist Review*, n° 17.
- ANEF (1998). « Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme ». *Supplément au Bulletin de l'ANEF*, n° 26, printemps-été.
- Bereni Laure, Lépinard Éléonore (2004). « “Les femmes ne sont pas une catégorie” : les stratégies de légitimation de la parité en France ». *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 1.
- Bhabha Homi K. (1999). « Liberalism's Sacred Cow ». In Cohen Joshua, Howard Matthew, Nussbaum Martha C. (eds). *Is Multiculturalism Bad for Women? Susan Moller Okin with Respondents*. Princeton, N.J., Princeton University Press.
- Bidet-Mordrel Annie, Bidet Jacques (2001). « Les rapports de sexe comme rapports sociaux ». *Actuel Marx*, n° 30.
- Bird Karen (2001). « Liberté, Égalité, Fraternité, Parité... and Diversité? The Difficult Question of Ethnic Difference in the French Parity Debate ». *Contemporary French Civilization*, vol. 25, n° 2.
- Brown Wendy (1995). *States of Injury. Power and Freedom in Late Modernity*. Princeton, N.J., Princeton University Press.
- Butler Judith (2005). « Préface à la seconde édition (1999) de *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity* ». *Cahiers du*

¹⁶ Cf. le n° 12 de *Multitudes* (2003).

- genre*, n° 38 « Politiques de la représentation et de l'identité. Recherches en gender, cultural, queer studies » (Madeleine Akrich, Danielle Chabaud-Rychter, Delphine Gardey, eds).
- Cahiers du Cedref* (2000). « Femmes en migrations. Aperçus de recherche », n° 8/9 (Jules Falquet, Anette Goldberg-Salinas, Claude Zaidman, eds).
- Cahiers du Gedisst* (1997). « Hommes et femmes dans le mouvement social », n° 18 (Jacqueline Heinen, Josette Trat, eds).
- Cahiers Gai Kitsch Camp* (1998). « Zoo. Q comme Queer. Une autre approche des homosexualités, des savoirs, des pouvoirs, des représentations. Un manifeste du Zoo », n° 42.
- Cohen Joshua, Howard Matthew, Nussbaum Martha C. (eds) (1999). *Is Multiculturalism Bad for Women? Susan Moller Okin with Respondents*. Princeton, N.J., Princeton University Press.
- Collin Françoise (2001). « Différence/indifférence des sexes ». *Actuel Marx*, n° 30 « Les rapports sociaux de sexe ».
- Coupé Annick (2003). « Féminisme et syndicalisme ». *Agone*, n° 28 « Lutte des sexes et lutte des classes ».
- Dayan-Herzbrun Sonia (2000). « The Issue of the Islamic Headscarf ». In Freedman Jane, Tarr Carrie (eds). *Women, Immigration and Identities in France*. Oxford & New York, Berg.
- Delphy Christine (1970). « L'ennemi principal ». *Partisans*, n° 54-55, numéro spécial « Libération des femmes année zéro », novembre [signé Christine Dupont].
- (1981). « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 2, n° 2.
- (1984). « Les femmes et l'État ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 6, n° 6-7.
- (1996). « L'invention du "French Feminism" : une démarche essentielle ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 17, n° 1 « France, Amérique : regards croisés sur le féminisme ».
- (1998). *L'ennemi principal*. 1. *Économie politique du patriarcat*. Paris, Syllepse « Nouvelles questions féministes ».
- (2001). *L'ennemi principal*. 2. *Penser le genre*. Paris, Syllepse « Nouvelles questions féministes ».
- Dhavernas Marie-Josèphe (1993). « Référent et dominant ». *Cahiers du Cedref*, n° 3, printemps.
- Fougeyrollas-Schwebel Dominique (1997). « Le féminisme des années 1970 ». In Fauré Christine (ed). *Encyclopédie politique et historique des femmes*. Paris, PUF.

- Fraser Nancy (1997). *Justice Interruptus. Critical Reflections on the « Postsocialist » Condition*. London & New York, Routledge.
- Gimenez Martha E. (2001). « Le capitalisme et l'oppression des femmes : pour un retour à Marx ». *Actuel Marx*, n° 30 « Les rapports sociaux de sexe ».
- Groupe du 6 novembre (2001). *Warriors/Guerrières*. Paris, Nomades' langues.
- Guénif-Souilamas Nacira, Macé Éric (2004). *Les féministes et le garçon arabe*. La Tour-d'Aigues, L'Aube « Monde en cours. Intervention ».
- Guillaumin Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris, Côté-femmes « Recherches ».
- Hamel Christelle (2005). « De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire ». *Migrations société*, vol. 17, n° 99-100.
- Heinen Jacqueline (2003). « Femmes et mouvement ouvrier ». *Agone*, n° 28 « Lutte des sexes et lutte des classes ».
- Hersent Madeleine, Zaidman Claude (eds) (2003). *Genre, travail et migrations en Europe*. Paris, Publications universitaires Denis Diderot « Cahiers du Cedref. Colloques et travaux ».
- hooks bell (1981). *Ain't I a Woman? Black Women and Feminism*. Boston, MA, South End Press.
- (1984). *Feminist Theory. From Margin to Center*. Cambridge, MA, South End Press.
- Hull Gloria T., Scott Patricia Bell, Smith Barbara (eds) (1982). *All the Women are White, All the Blacks are Men, but Some of Us are Brave: Black Women's Studies*. Old Westbury, N.Y., Feminist Press.
- Kaddour Hanan (2001). « La continuité de la vision coloniale dans les pensées et analyses de lesbiennes françaises ». In Groupe du 6 novembre. *Warriors/Guerrières*. Paris, Nomades' langues.
- Kandel Liliane (1993). « Vingt ans après ». *Cahiers du Cedref*, n° 3, printemps.
- Kergoat Danièle (2001). « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion ». *Actuel Marx*, n° 30 « Les rapports sociaux de sexe ».
- Kraus Cynthia (2005). « *Anglo-American Feminism made in France : crise et critique de la représentation* ». *Cahiers du genre*, n° 38 « Politiques de la représentation et de l'identité. Recherches en gender, cultural, queer studies » (Madeleine Akrich, Danielle Chabaud-Rychter, Delphine Gardey, eds).
- Laclau Ernesto (1995). « Subject of Politics, Politics of the Subject ». *Differences*, vol. 7, n° 1.

- Lal Maneesha (2003). « Sexe, genre et historiographie féministe contemporaine : l'exemple de l'Inde coloniale ». *Cahiers du genre*, n° 34 « La distinction entre sexe et genre. Une histoire entre biologie et culture » (Ilana Löwy, Hélène Rouch, eds).
- Lamoureux Diane (à paraître). « Y a-t-il une troisième vague féministe ? ». *Cahiers du Genre*, hors-série « Féminismes. Recompositions et mutations » (Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Eleni Varikas, eds).
- Landes Joan B. (1988). *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca & London, Cornell University Press.
- Le Doeuff Michèle (1995). « Problèmes d'investiture (de la parité, etc.) ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 16, n° 2 « La parité "contre" ».
- Lépinard Éléonore (2002). « Les paradoxes des discours féministes sur la parité politique ». In Lagrave Rose-Marie, Gestin Agathe, Lépinard Éléonore, Pruvost Geneviève (eds). *Dissemblances, jeux et enjeux du genre*. Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme ».
- (2006). « Identity Without Politics: How Cultural Repertoires Shaped the Implementation of the Sex-Parity Laws in Local Politics ». *Social Politics*, vol. 13, n° 2 [à paraître].
- Loyd Cathie (1998). « Rendez-vous manqués: Feminisms and Anti-Racisms in France ». *Modern & Contemporary France*, vol. 6, n° 1.
- Mathieu Nicole-Claude (1991). *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes « Recherches ».
- Mazur Amy G. (2001). « Drawing Lessons from the French Parity Movement ». *Contemporary French Civilization*, vol. 25, n° 2.
- Mirza Heidi Safia (ed) (1997). *Black British Feminism: A Reader*. London & New York, Routledge.
- Mohanty Chandra Talpade (1991[1984]). « Under Western Eyes. Feminist Scholarship and Colonial Discourses ». In Mohanty Chandra Talpade, Russo Ann, Torres Lourdes (eds). *Third World Women and the Politics of Feminism*. Bloomington, Indiana University Press.
- Moses Claire (1996). « La construction du "French Feminism" dans le discours universitaire américain ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 17, n° 1.
- Mossuz-Lavau Janine (1998). *Femmes/Hommes, pour la parité*. Paris, Presses de la FNSP « La bibliothèque du citoyen ».
- Mouffe Chantal (2000). « Féminisme, citoyenneté et démocratie plurielle ». In Ballmer Cao Thanh-Huyê'n, Mottier Véronique,

- Sgier Lea (textes rassemblés et présentés par). *Genre et politique : débats et perspectives*. Paris, Gallimard « Folio. Essais ».
- Multitudes* (2003). « Féminismes, queer, multitudes », n° 12, printemps.
- Nouvelles questions féministes* (1985). « Antillaises », vol. 8, n° 9-10 (Arlette Gautier, ed).
- (1999). « Féminismes d'Amérique latine et des Caraïbes », vol. 20, n° 3.
- (2005). « Féminismes dissidents en Amérique latine et aux Caraïbes », vol. 24, n° 2 (Ochy Curiel, Jules Falquet, Sabine Masson, eds).
- Ong Aihwa (2001[1988]). « Colonialism and Modernity: Feminist Representations of Women in Non-Western Societies ». In Bhavnani Kum-Kum (ed). *Feminism and "Race"*. Oxford & New York, Oxford University Press.
- Picq Françoise (1993). *Libération des femmes. Les années-mouvement*. Paris, Seuil.
- (1997). « "Un homme sur deux est une femme" : les féministes entre égalité et parité (1970-1996) ». *Les Temps modernes*, n° 593, avril-mai.
- Riot-Sarcey Michèle (ed) (1995). *Démocratie et représentation*. Paris, Kimé « Le sens de l'histoire ».
- Schor Naomi (1995). « French Feminism is a Universalism ». *Differences*, vol. 7, n° 1.
- Schor Naomi, Weed Elizabeth (eds) (1994). *The Essential Difference*. Bloomington, Indiana University Press.
- Scott Joan W. (1998[1996]). *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris, Albin Michel.
- Spivak Gayatri Chakravorty (1988). « Can the Subaltern Speak? ». In Nelson Cary, Grossberg Lawrence (eds). *Marxism and The Interpretation of Culture*. Urbana, University of Illinois Press.
- Tarraud Christelle (2005). *Les féminismes en questions. Éléments pour une cartographie. Entretiens avec Christine Bard, Marie-Hélène Bourcier, Christine Delphy, Éric Fassin, Nacira Guénif-Souilamas et Marcela Iacub*. Paris, Éditions Amsterdam.
- Trat Josette (2002). *Genre et mouvements sociaux*. Thèse de sociologie, Université de Versailles – Saint-Quentin en Yvelines.
- Varikas Eleni (1995). « Une représentation en tant que femme ? Réflexions critiques sur la demande de la parité des sexes ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 16, n° 2 « La parité "contre" ».

— (1998). « Sentiment national, genre et ethnicité ». *Tumultes*, n° 11
« Appartenances et ethnicité ».

Volpp Leti (2001). « Feminism Versus Multiculturalism ». *Columbia
Law Review*, vol. 101, n° 5.